

# J'agis pour Francisco

*Francisco est un paysan indigène tsotsil de 69 ans. Son engagement contre des mégaprojets de développement dans sa région du Chiapas lui a vraisemblablement valu d'être torturé et maintenu en détention dans des conditions indignes pendant plus de trois ans. Aujourd'hui libre, Francisco se bat avec l'ACAT à ses côtés pour que ses tortionnaires soient condamnés.*



## Emprisonné pour avoir défendu sa communauté

Francisco de Jesús Espinosa Hidalgo, 69 ans, est un paysan indigène tsotsil de Venustiano Carranza, au cœur du Chiapas. Leader au sein de sa communauté, il a longtemps défendu la propriété collective et l'agriculture vivrière des terres de sa communauté, notamment face à de grands projets miniers et de monocultures. Son engagement a vraisemblablement fait de lui une cible. L'ONG mexicaine Frayba rapporte qu'en mai 2015, des policiers l'arrêtent et le torturent. Après l'avoir déshabillé, ils le rouent de coups et lui infligent des décharges électriques pour l'obliger à signer des aveux de culpabilité dans une affaire de vol avec violence. Francisco est ensuite placé en détention à 130 kilomètres de ses proches dans la prison d'El Amate. Là-bas, sa santé se dégrade rapidement : il survit dans des conditions de détention indignes. Dépression, douleurs récurrentes, diabète, pertes de mémoire, dysfonctionnement de la prostate... Il n'a eu accès à aucun soin. Le 21 septembre 2018, en l'absence totale de preuves, Francisco est enfin libéré. Cependant, le combat ne peut s'arrêter là : ses tortionnaires et leurs complices doivent être jugés. L'homme bientôt septuagénaire a aussi besoin d'être soigné.

## Des minorités martyrisées

À l'instar de Francisco, les populations autochtones sont marginalisées au Mexique. Du fait de leur culture, leur identité et leur mode de vie traditionnel, elles demeurent plus discriminées et criminalisées que le reste de la population. L'ONU estime que 71,9 % de la population indigène vit dans la pauvreté

ou l'extrême pauvreté, contre 40,6% de la population au niveau national. Une minorité d'entre eux sont comptabilisés officiellement : 6,5% de la population. Pourtant 21,5% des Mexicains s'auto-identifient comme autochtones.

Du fait de cette exclusion sociale, les indigènes subissent en toute impunité les exactions et intimidations de la police : arrestations arbitraires, contrôles au faciès... Ces opérations visent à freiner leurs revendications et à empêcher l'exercice de leurs droits. Ces victimes font des coupables idéaux. Dans l'écrasante majorité des cas, elles sont arrêtées sans mandat et torturées jusqu'à la signature d'aveux de culpabilité dans des affaires criminelles que les autorités cherchent à boucler rapidement. Leur défense est souvent bâclée par des avocats commis d'office à la solde de l'accusation, et en l'absence d'interprète alors que très peu comprennent l'espagnol. Les juges restent indifférents aux dénonciations de torture et ordonnent leur condamnation. Ensuite, nombre de détenus autochtones se voient refuser l'accès aux soins en prison. Ensemble mobilisons-nous contre ces injustices et protégeons les populations autochtones !

Agissez : [téléchargez notre lettre d'intervention !](#)

.....  
.....  
.....

France

M. Roger Vicente Reyes Estada (o sucesor/a)  
Procureur spécialisé contre la torture  
Av. Palma Cocoteros No. 411, Colonia Las Palmas  
C.P. 29040 Tuxtla Gutiérrez, Chiapas  
MEXIQUE

A ....., le ...../...../2018

Monsieur le Procureur spécialisé,

M. Francisco de Jesús Espinosa Hidalgo, placé en détention préventive pendant plus de trois ans, sur la base d'aveux obtenus sous la torture, a finalement été reconnu innocent et libéré le 21 septembre dernier. Les violences subies lors de son arrestation et en détention ont gravement et durablement porté atteinte à sa santé.

Je vous demande d'œuvrer dans les meilleurs délais :

- à la poursuite de ses tortionnaires, et de leurs complices ;
- à la reconnaissance de M. Espinosa Hidalgo en tant que victime et la prise en charge de l'ensemble des soins que son état de santé requiert.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur spécialisé, en l'expression de ma respectueuse considération.